

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FEVRIER 2024

Convocation en date du 7 février 2024,

Nombre de délégués en exercice : 37

N° D2024004

Objet : Trop perçu titres
restaurant reversé au CIEL

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : Mme Hélène BROUSSE

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Yves CRISTIN – Jean
Luc EMIN – Mireille MORNAY - Bernard PERRET – Jean Luc ROUX
– Jean Marc THEVENET
CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – Max ORSET
CCD : Gérard BRANCHY
3CM : Philippe GUILLOT-VIGNOT – Andrée RACCURT
CCMP : Josiane BOUVIER – Claude CHARTON
CCBS : Jean Jacques BESSON - Philippe PLENARD
RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

Excusés ayant donné procuration :

CA3B : Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX
CCPA : André MOINGEON pouvoir à Hélène BROUSSE
CCD : Audrey CHEVALIER pouvoir à Yves CRISTIN - Jean François
JANNET pouvoir à Gérard BRANCHY

Excusés :

CA3B : Bernard BIENVENU - Patrick BOUVARD – Benjamin
RAQUIN
CCPA : Vincent MANCUSO
3CM : Jean Philippe FAVROT
HBA : Alain AUBOEUF
CCV : Guy DUPUIT

Absents :

CA3B : Jonathan GINDRE
CCPA : Gilbert BOUCHON – Elisabeth LAROCHE - Frédéric
TOSEL
CCD : Sonia PERI
CCMP : Christine FRANCOIS

Madame Hélène Brousse, Vice-présidente marchés – affaires administratives explique que :

L'organisme en charge de l'établissement des titres restaurant de la collectivité reverse chaque année le montant des titres restaurant non consommés dans l'année précédente. Ce montant est versé à Organom qui doit le reverser à un Comité d'actions sociales. Il y a lieu de désigner le bénéficiaire.

Le Comité syndical,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE de reverser le montant des titres non consommés au Comité d'initiative pour l'entraide et de loisirs (Ciel) à destination des agents d'Organom pour un montant de 99.01€.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

Yves CRISTIN
Président

